

Genainville – présentation du site

Genainville (1050 ha) s'étend sur le plateau du Vexin français, au nord des buttes tertiaires d'Arthies. Son territoire est essentiellement agricole ; seuls 2,4 ha sont bâtis et plus d'un quart de la surface (26,1 %) est couvert de bois. Le plateau (140 m d'altitude) est entaillé par trois vallons où de nombreuses sources alimentent des ruisseaux. Le ru de *Genainville*, affluent de l'*Aubette de Magny*, prend sa source sous les *Vaux-de-la-Celle*. Les coteaux ont fourni le calcaire nécessaire aux constructions depuis l'Antiquité.

Partie amont du vallon du ru de Genainville, ce vallon des *Vaux-de-la-Celle* draine les eaux de pluies du plateau sur une surface de 10 km² ; il recueille lors des grosses pluies les terres coulant des champs environnants. Ce qui a peu à peu masqué les ruines gallo-romaines et préservé le site. Trois mètres de terre ont été enlevés au niveau du temple.

La tradition locale y voyait les ruines d'un château fort au passé sinistre, le *Château-Bicêtre*. Le terme de Bicêtre se rattache à des lieux ayant mauvaise réputation (de bissexile, jour fatal).

Vers 1900, V. Le Ronne décrit un site alors moins boisé qu'aujourd'hui : le fond de vallée semblait « presque un petit désert, semé de rochers et de friches arides, où ne croissent que quelques genévriers rabougris ». Il voit dans le *Château-Bicêtre* – décrit comme un vaste emplacement en forme de fer à cheval s'ouvrant vers le nord, taillé dans le flanc du coteau et présentant à l'est des voûtes en pierre en partie démolies – une arène antique. A la même époque, à 100 m de là, dans le monticule appelé *Les Ecuries*, un cultivateur ayant besoin de pierres dégageait une partie de bâtiment que les érudits locaux dataient de l'Antiquité.

C'était la première reconnaissance sur le temple gallo-romain. La tradition locale en avait gardé le souvenir à travers le nom du lieudit *Les Vaux-de-la-Celle* : en effet, *cella* signifie lieu du temple romain où était conservée la statue du dieu. La *cella* désignera au Moyen Age un petit monastère, d'où le nom de cellule pour la chambre du moine.

Les fouilles

L'architecte Pierre Orième en 1935 effectua les premières vraies fouilles. Il confirma l'hypothèse du théâtre et dégaga à l'est du théâtre une construction qu'il appela *Le Pavillon*. Conscient de l'importance des vestiges, il entama des démarches afin que l'Etat acquiert les terrains et classe le site. L'Etat a acheté en plusieurs phases les 5,5 hectares aujourd'hui enclos et le site a été classé au titre des monuments historiques en 1941 et 1981.

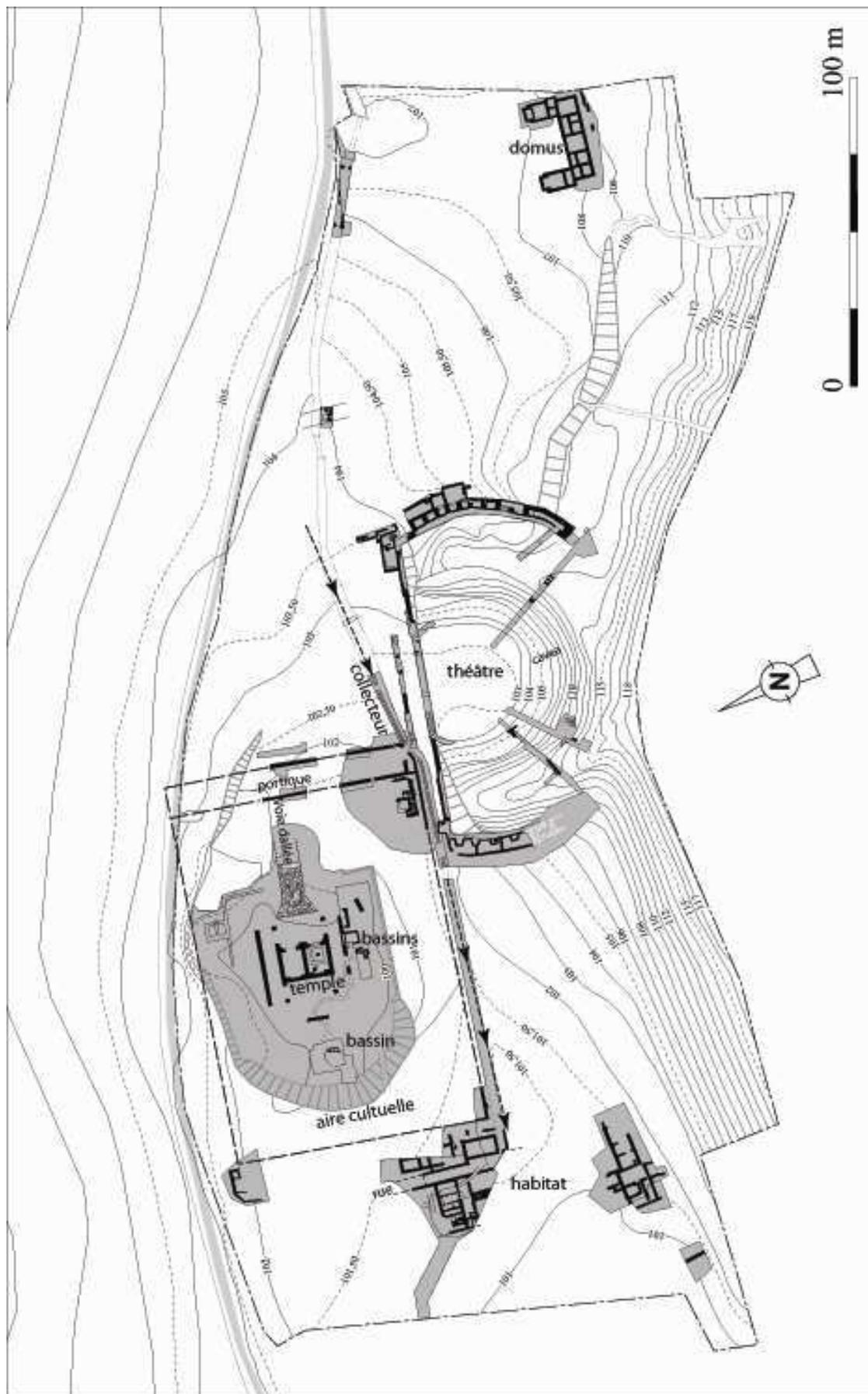
En 1960, la nouvelle équipe du Groupe archéologie antique du Touring-Club de France menée par Pierre-Henri Mitard entamait des fouilles qui devaient durer une trentaine d'années. Par la suite a été fondé le Centre de recherches archéologiques du Vexin français, à l'origine du Musée de Guiry qui devait devenir en 1982 le Musée archéologique départemental du Val-d'Oise.

Points de repère :

- des céramiques de l'Age du Bronze ont été découvertes
 - au Ve siècle avant notre ère, les Celtes avaient inhumé leurs morts à l'emplacement de la voie dallée permettant d'accéder au temple
 - le premier temple avait été construit à la fin du premier siècle après J.-C.
 - les bâtiments visibles ont été construits vers 200 après J.-C., le site a été abandonné au Ve siècle.
- Le vallon des *Vaux-de-la-Celle* a donc été occupé pendant plus de mille ans.

Les constructions gallo-romaines

Au fond du vallon, les constructions antiques se sont développées sur au moins 400 m de long et 130 m de large, selon un axe sensiblement est-ouest, autour d'une source ou d'une mare ; au nord et au sud, les substructions et le mobilier repérés sur les rebords de plateau étendent l'occupation à plus de 25 hectares. Outre le théâtre, le temple à double *cella* et ses abords, et le collecteur visibles aujourd'hui, on connaît les dimensions de l'aire sacrée, l'existence du « Pavillon » à l'est et l'on sait que la plus grande partie du terrain racheté par l'Etat semble couverte de constructions.



Plan du site des Vaux-de-la-Celle à Genainville

La source sacrée

Le site antique s'est vraisemblablement implanté autour d'une source vénérée pour ses vertus curatives dès l'époque gauloise. A l'époque gallo-romaine, des bassins en recueillaient les eaux. Les malades devaient s'immerger dans ces eaux salutaires. Des ex-voto ont été recueillis en grand nombre près du bassin le plus récent (celui creusé derrière le temple)

Le grand groupe de statues retrouvées dans le bassin central condamné appartenait peut-être à un décor architectural au-dessus du nymphée. Ces statues sont présentées au musée archéologique de Guiry-en-Vexin.

Nymphée et temple principal étaient accolés, ce qui dénote bien le caractère de sanctuaire de source.

Les bassins

Deux états antérieurs aux vestiges aujourd'hui visibles ont été notés. Un premier aménagement de pierres de grès daterait de la fin de la période gauloise ou du début de la période antique. Puis, à l'époque gallo-romaine, un bassin formé de grosses pierres a été alimenté par la nappe phréatique grâce deux *imbrices* formant tuyau.

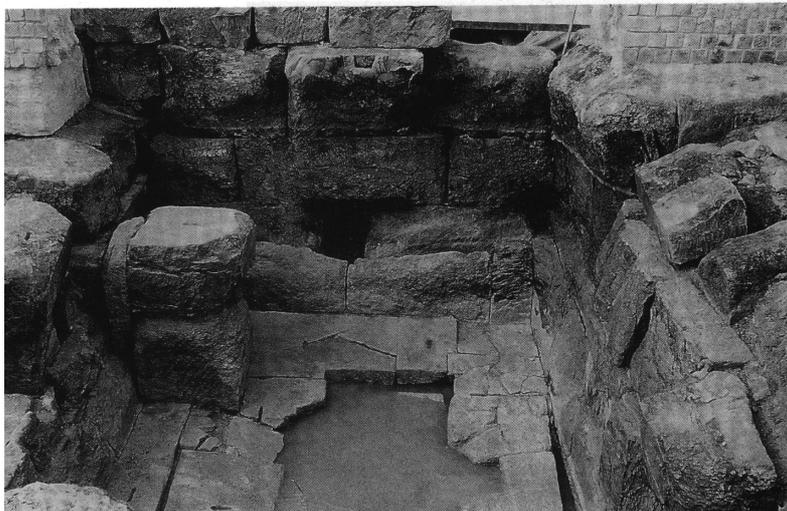
A cette installation, a succédé la mise en place du nymphée rectangulaire (5 m x 3 m, profond de 2,35 m), flanqué à l'ouest d'un petit bassin (2 m x 1,70 m) garni d'une banquette et accessible par un escalier. Construits dans une fosse creusée dans la nappe phréatique, ils étaient cernés par un cordon d'argile d'environ un mètre d'épaisseur. Ce corroi était traversé par une canalisation de bois qui alimentait le bassin n° 2 par gravité ; de ce dernier, un autre tuyau de bois renvoyait l'eau au nymphée. Ces deux bassins étaient inscrits dans une enceinte aux fondations de gros appareil. Un troisième, avec son escalier est ajouté à l'ouest (7,50 m x 3,30 m et 2,65 m de profondeur) ; il est aussi isolé par un corroi d'argile et alimenté par un tuyau de bois à partir du bassin central.

La montée des eaux provoque de nouvelles modifications : le bassin central est abandonné. Il est comblé d'argile et de fragments de statues de facture exceptionnelle, préalablement mutilées. La monnaie de Nerva trouvée lors des fouilles daterait cet abandon des années 130-150. Le nymphée Est alors rallongé vers le Nord, est encastré dans le mur Sud du déambulatoire du temple qui forme une voûte décorée et un escalier lui est adjoit, c'est le nymphée actuellement visible.; son alimentation alors se fait au nord, côté temple ; celle du bassin n° 3 à l'ouest par un tuyau de bois provenant d'un nouveau captage de la même nappe phréatique.

Un quatrième bassin, établi une quinzaine de mètres derrière le temple, pourrait être le dernier témoin du rôle joué par l'eau dans le sanctuaire. Il en reste peu de vestiges, contrairement aux trois précédents qui, comblés avant l'abandon du site, n'ont pas été détruits par les récupérateurs. La stèle mérovingienne découverte dans le bassin indiquerait un comblement tardif.

Certaines stèles et statuettes antiques découvertes près de l'escalier, comme d'autres trouvées près du temple secondaire, évoquent des maladies peut-être digestives (mains souvent ramenées sur l'abdomen) ou des affections des yeux (femme semblant aveugle, plaquette de tôle de bronze figurant des yeux, petits instruments médicaux de caractère ophtalmologique).

Il est probable que, les bassins ayant connu plusieurs états, le sanctuaire ait subi une évolution analogue. Les phases précoces restent aujourd'hui inégalement abordées.



-Le temple

Temple et source se trouvaient au centre d'une aire sacrée (le téménos) délimité par un mur d'enceinte (le péribole) à laquelle on accédait par un portique ouvert vers l'est. Deux petits bâtiments (temples secondaires ? trésors ?) sont connus à l'intérieur du téménos.

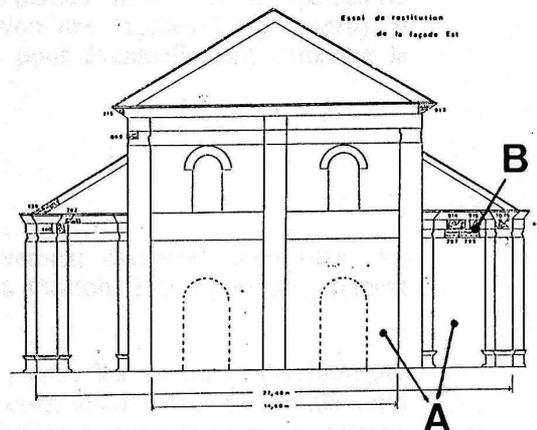
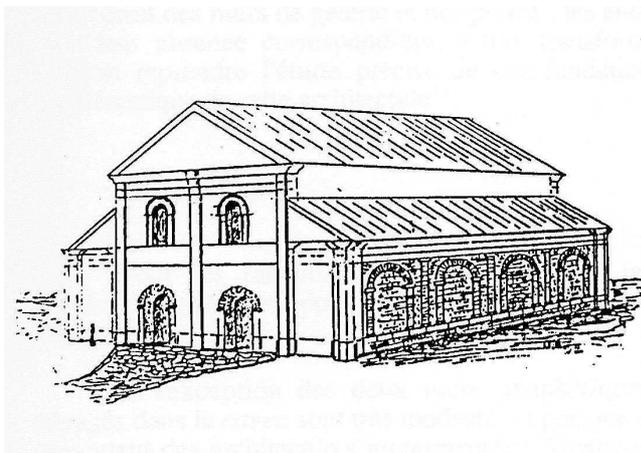
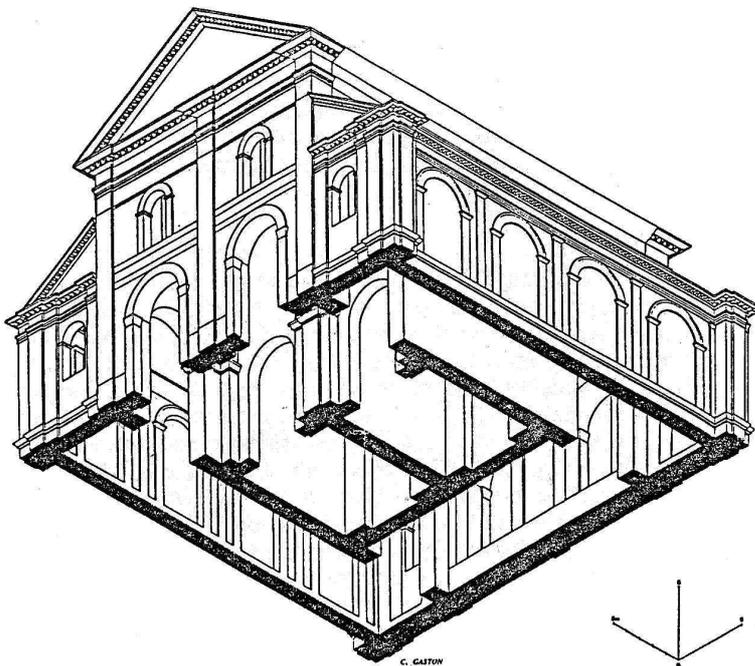
La particularité du temple principal construit à la fin du IIe siècle est de présenter deux *cellae* accolées. Elles étaient entourées d'un couloir dans lequel se déroulaient les processions.

Différentes restitutions ont été proposées. Le bâtiment pouvait atteindre 30 à 40 m de haut.

Les deux *cellae* abritaient chacune une divinité formant un couple gallo-romain :

- une divinité gauloise féminine Rosmerta (symbole de la fécondité agricole)
- une divinité romaine Mercure, l'Hermès des grecs. Plusieurs figurines de ce dieu très populaire en Gaule ont été retrouvées sur le site. Il pouvait être accompagné d'un caducée (deux serpents s'enroulant autour d'un bâton), enseigne des pharmaciens.

Un fragment de statue en pierre montrant un enfant portant une carapace de tortue pourrait symboliser Mercure enfant. La carapace de tortue ayant été transformée en instrument de musique (lyre).



Les temples secondaires

Ils étaient peut-être dédiés à des cultes secondaires comme en témoignerait la belle tête de bronze retrouvée dans le bâtiment secondaire VIII au nord du temple principal (conservée au MADVO) ou des trésors, bâtiments reproduisant la forme de temple où l'on plaçait les présents offerts au sanctuaire.

Fanum gallo-romain

Sous la *cella* sud, ont été retrouvées les fondations d'un *fanum* antérieur : temple très commun dans nos régions au Ier siècle après J.-C.

Sur la construction de la fin du IIe siècle

- Le matériau utilisé était le calcaire local provenant des carrières ouvertes dans les coteaux du vallon. C'était une pierre tendre facile à travailler.
 - Les murs étaient montés en petit appareil avec, à espace régulier, des assises en briques assurant stabilité et élasticité de l'ensemble.
 - A noter dans les murs les trous de boulins : vestiges des poutres en bois ayant servi d'échafaudages le long des murs.
 - De riches enduits peints décoraient les murs (technique *a fresco*).
- En façade, des pierres en gros appareil étaient tenues entre elles par des crampons de fer. Ces derniers étaient posés dans les creusements en queue d'aronde et maintenus en place par du plomb fondu et qui assuraient la cohésion des blocs.
- L'apparence composite de l'architecture fait penser à plusieurs époques de construction.

Les Mérovingiens ont souvent récupéré à la fois ces crampons en fer (à une époque où le fer était rare) et les grandes pierres dans lesquelles ils ont creusé des sarcophages.

Le collecteur

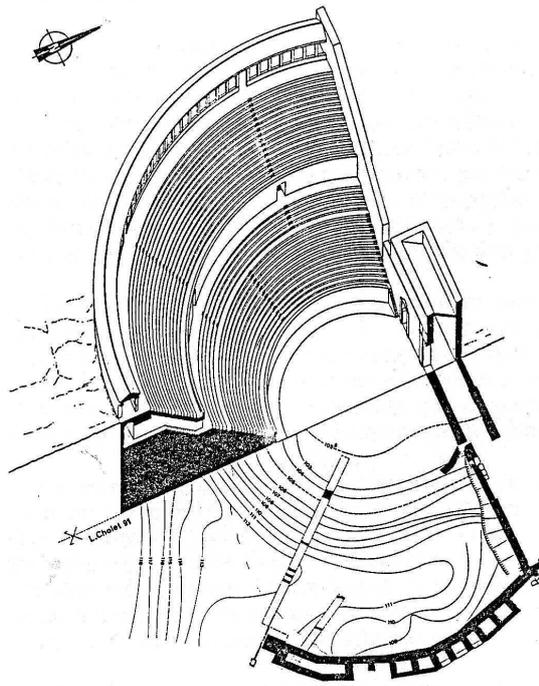
Le collecteur a été construit au IIIe siècle pour faire face à des inondations, dues à de fortes pluies sur un sol dénudé par les cultures.

Le théâtre

Le théâtre construit à la fin du IIe siècle succédait sans doute à un édifice plus ancien. Il était adossé à la colline et ouvert vers le nord. Il pouvait contenir environ 4000 places.

Diverses restitutions sont proposées sur lesquelles on voit le mur et le bâtiment de scène ; le podium entourant vraisemblablement une arène. Les gradins étaient en pierre.

A l'est, les contreforts formaient des niches et des alvéoles. Au IIIe siècle, des habitations ont été aménagées dans cette zone par l'adjonction de murs construits devant les alvéoles.



Les bâtiments « secondaires »

Plusieurs bâtiments ont été repérés autour de ce centre architectural tant au fond du vallon que sur les plateaux alentours. A l'est du théâtre le bâtiment dénommé Pavillon par Pierre Orième en 1935 était équipé d'un hypocauste, système de chauffage par le sol et dans les murs.

A l'ouest de l'aire culturelle, les vestiges mis au jour témoignent d'une organisation de bâtiments de part et d'autre d'un axe de voirie nord-sud. La plus forte densité de structures est atteinte à la fin du II^e s. et tout au début du III^e.

- A l'ouest de la voie, les structures correspondent à une *domus* construite durant la seconde moitié du II^e s. Sa surface au sol est de 320m² minimum. Au moins trois stades de restructurations à partir du bâti primitif ont été mis en évidence. L'état final de cet habitat comprend un corps central rehaussé d'un étage. La surface en rez-de-chaussée est divisée à l'est en unités rectangulaires ouvertes sur la voirie (boutiques ?). Au sud, une allée nord-sud dallée de grès traverse un jardin intérieur et donne accès à un corridor flanqué à l'ouest d'un bain sur hypocauste.

- A l'est de la voie, à la fin du II^e s., on note des bâtiments de construction rustique avec la présence d'un puits domestique dans une petite cour intérieure et la découverte d'un lair.

L'implantation des structures privées s'est faite en partie sur les niveaux d'arasement et de récupération d'un édifice antérieur dont la destruction a vraisemblablement été dictée par l'agrandissement de l'aire culturelle et la construction du péribole.

Durant la première moitié du III^e s., une élévation du niveau des nappes phréatiques (ou/et des inondations à répétition) entraîne l'abandon progressif de l'occupation en fond de vallon.

Une terrasse d'assainissement est aménagée. L'occupation perdure à la fin du II^e s. sous forme de fonds de cabane. En contrebas, les terres inondables sont drainées et mises en culture (traces de labours...).

Le sanctuaire des Vaux de la Celle a été considéré comme rural ou associé à un *conciliabulum*. Les recherches menées ces dernières années ont permis de renouveler la problématique scientifique d'ensemble, en mettant en évidence le développement d'une agglomération secondaire associée au sanctuaire. Sur plus de 5 ha., celle-ci s'organise selon une trame respectant les impératifs du relief. L'apogée est atteinte sous la dynastie des Sévères, lors du réaménagement du sanctuaire (construction du théâtre, reconstruction du temple...). Au III^e s. ap. J.-C. la brusque élévation du niveau des nappes phréatiques ou une période d'inondations marque vraisemblablement le déclin du sanctuaire et de l'agglomération dont il est l'élément principal. Par la suite, il semble néanmoins qu'une occupation (dont la nature ne peut encore être déterminée) ait continué, moyennant l'aménagement de dispositifs d'assainissement (terrasses, réseaux drainants...), de la fin du III^e s jusqu'aux phases d'activité <carrière> du haut moyen-âge.